

Plan des servitudes

Echelle : 1-5000
Pièce n°6-b-ii

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de

Canappeville

Eure

10 rue de l'École 27420 Canappeville

Prescrit le : 24 mai 2011
Arrêté le : 16 juillet 2013
Approuvé le :



Cabinet FORTEAU
Géomètre-Expert
Consultant en urbanisme
49, rue Saint Jean - 28100 DREUX
Tel 02.37.46.62.68
cabinet.fortea.dreux@wanadoo.fr

Légende

-  **AS1** Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales:
- captage du lieu-dit "La Grande Brèche" sur la commune de Houetteville (SAEP de Hondouville) - DUP du 12/05/2005
-  Périmètre de protection éloigné
-  **I4** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
(non représentée sur le plan, donnée absente du Porter à connaissance)
-  **PT3** Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques:
- Ligne UP 2766 LA HAYE MALHERBE - HONDOUVILLE
(non représentée sur le plan, donnée absente du Porter à connaissance)
- 77** Servitudes aéronautiques. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières. Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal. Dans la zone correspondant à un rayon de 24km autour de l'aérodrome d'EVREUX-FAUVILLE, tout nouvel obstacle dépassant le plan horizontal de cote 287 mètres NGF devra faire l'objet d'un examen particulier.
(non représentée sur le plan)

